

Mon
travail,
c'est aussi
la santé.

Aline, boulangère

RELAIS DE PRÉVENTION

L'APST18 est fier de ses Relais de prévention, en lien direct avec la Santé de votre entreprise.

› **Comme Aline, devenez Relais de prévention**



› La santé au travail c'est l'affaire de tous.



PEU IMPORTE
LE MÉTIER ET LE
DOMAINE D'ACTIVITÉ,
ON MÉRITE TOUS
D'ÊTRE EN BONNE
SANTÉ SUR SON
LIEU DE TRAVAIL.

› RENDRE LES ACTEURS DE L'ENTREPRISE MOTEURS DE LA PRÉVENTION EN SANTÉ AU TRAVAIL

Le Relais de prévention est le lien avec l'APST18 pour la prévention des risques dans son entreprise. Progressivement, il :

- › Se forme sur le sujet prévention santé au travail
- › Identifie les priorités pour atteindre des objectifs concrets
- › Participe à la valorisation de l'entreprise comme un "lieu de santé"
- › Engage ses collègues dans une démarche de prévention
- › Tisse une relation privilégiée avec l'APST18
- › Bénéficie d'un réseau local de Relais de prévention



› L'APST18 S'ENGAGE À :

- › Réaliser un diagnostic des risques professionnels dans l'entreprise
- › Co construire votre plan d'action de réduction des risques professionnels
- › Instaurer un véritable rapport de confiance au bénéfice de tous
- › Mettre au service de votre entreprise l'expertise de l'ensemble de son équipe de professionnels
- › Offrir un éventail de connaissances et d'outils pour une approche croisée des conditions de travail dans leurs composantes humaines, techniques et organisationnelles.

› UNE DÉMARCHE QUI PROFITE À TOUS

› Optimisation de la performance de l'entreprise :

- › Réduction des coûts et des perturbations dans le travail (arrêts, accident du travail,...),
- › Optimisation de la productivité des salariés,
- › Préserve le capital humain de l'entreprise,
- › Permet à l'employeur de maîtriser ses obligations légales,

› De meilleures conditions de travail grâce à la réduction des risques professionnels

- › Développement d'une nouvelle zone de dialogue entre employeur et salarié,

› Un label Relais de prévention

› L'appartenance au réseau Relais de prévention

La bonne santé des salariés contribue à la bonne santé des entreprises.

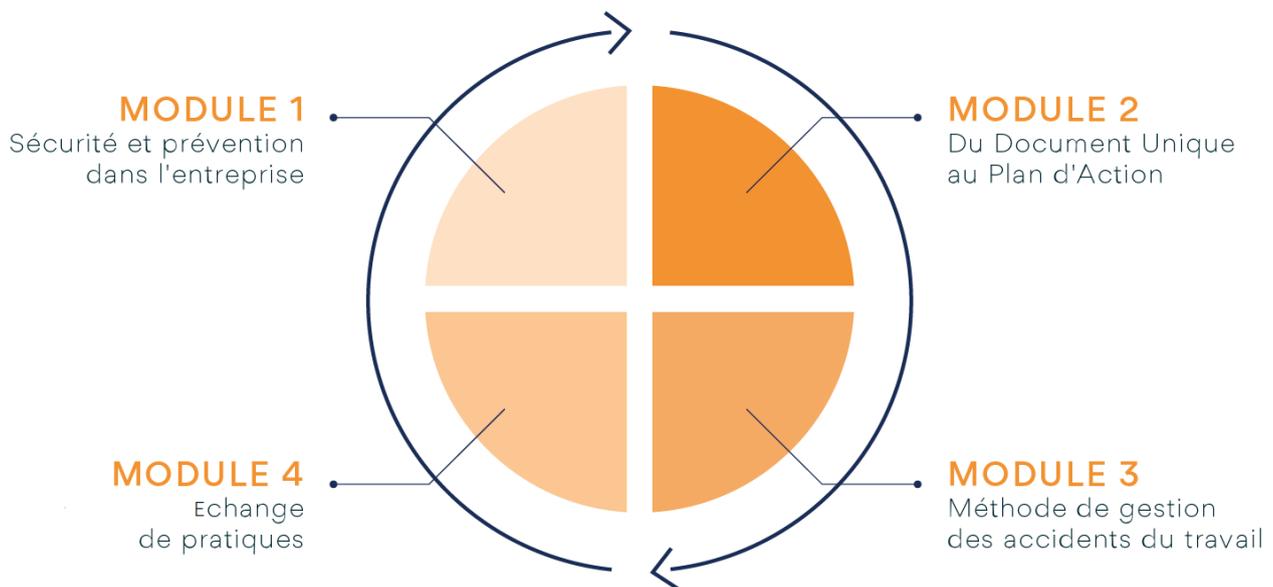
› Devenir

Relais de prévention en 4 étapes.

LE RELAIS DE PRÉVENTION, C'EST QUI ?
UN SALARIÉ D'UNE ENTREPRISE ADHÉRENTE
OU L'EMPLOYEUR LUI-MÊME

COMMENT DEVENIR RELAIS DE PRÉVENTION ?

Valider 4 modules d'une demi journée chacun



Les 4 modules peuvent être répartis sur des dates flexibles.

› POUR VOUS INSCRIRE ?

Par téléphone : **02 48 66 70 72**

Par mail : **relais-de-prevention@APST18.com**

APST18, 8 Rue Maurice Roy, 18000 Bourges